SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 3 septembre 2026 (PV-CX723)
12h
Local 1119 Ringuet, UQTR

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail 1 (VPRT 1)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux relations de travail 2 (VPRT 2)
Professeure Chloé Fortin Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Dima Safi, vice-présidente à la vie syndicale (VPVS)
Professeur Philippe Caron, trésorier
Professeur Loïc Boulon, secrétaire général
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Loïc Boulon préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX723-03-09-2026-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2026 (PV-CX722)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique
7. Négo 2027
8. Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche
9. Affaires budgétaires
    1. Projet de rapport financier au 31 mars 2026
    2. Choix d'un cabinet comptable pour l'année 2026-2027
10. Plan d'action syndical 2026-2027
11. Projets d'ordres du jour
    1. Conseil syndical du 10 septembre 2026
    2. Assemblée générale du Syndicat du 24 septembre 2026
12. Critères relationnels et évaluation des enseignants – demande de rencontre d'un professeur
13. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat général
    2. Trésorerie
    3. VPVS
    4. VPAU
    5. VPRT 2

6. VPRT 1
7. Présidence

14. Questions diverses
15. Date de la prochaine réunion régulière : 10 septembre 2026
16. Clôture de la réunion

CX723-03-09-2026-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX723-03-09-2026-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 723e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX723-03-09-2026-03 Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2026 (PV-CX722)

PV-CX722-18-06-2026

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 722e réunion du comité exécutif tenue le 18 juin 2026.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 722e réunion du comité exécutif tenue le 18 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité.

CX723-03-09-2026-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX723-03-09-2026-05 Correspondance et information

Le trésorier indique que les retenues à la source du mois des mois de juin, juillet et août 2026 ont été payées.

- RAS juin 2026 : MRQ : 12 055,25 $ | ARC : 5 572 $;
- RAS juillet 2026 : MRQ : 638,51 $ | ARC : 218,35 $;
- RAS août 2026 : MRQ : 953,94 $| ARC : 303,43 $.

CX723-03-09-2026-06 Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique

La VPAU présente le point.

Juin et juillet

- Représentations auprès de la haute administration sur l'importance de sécuriser certains éléments (ex.: représentation professorale) et d'obtenir un minimum de garanties financières.

Juin et aout

- Participation à l'équipe projet sur les budgets de faculté :

- Critères et principes flous pour la décentralisation totale, partielle ou la non-décentralisation des budgets
- Rencontres trop courtes qui invitent peu à l'échange et à la coconstruction.

Négociation d'une lettre d'entente

- Présentation des demandes syndicale le 4 juin :
  - Proposition d'une définition de la collégialité;
  - Sécuriser la majorité professorale au comité de sélection du doyen et le soutien de la majorité professorale dans le processus de consultation;
  - Sécuriser la majorité professorale au conseil de faculté;
  - Circonscrire les privilèges professoraux accordés aux doyen·nes;
  - Encadrement des directions administratives;
  - Renforcer le plancher d'emploi pour s'assurer que l'augmentation du coût de la structure ne se traduise pas par un affaiblissement de la capacité du corps professoral à soutenir une population étudiante en croissance.
- Retour de l'employeur le 9 juillet :
  - Enjeux sur l'objectif et la portée de la lettre d'entente;
  - Garanties sur la collégialité et l'autonomie départementale considérées superflues (des documents normatifs existent déjà);
  - Visions convergentes pour les privilèges professoraux;
  - Refus d'ajuster le plancher d'emploi.
- Poursuite des discussions le 2 septembre :
  - Quelques avancées afin de sécuriser les principes de collégialité (représentation professorale) et d'autonomie départementale (en regard de la direction administrative);
  - Proposition patronale d'une définition de la collégialité qui ne reconnaît ni le rôle prépondérant du corps professoral dans les décisions académiques ni sa place centrale au sein de la gouvernance universitaire;
  - Refus ferme d'ajuster le plancher d'emploi.
    - Réponse syndicale : condition essentielle pour signer une lettre d'entente; confrontations politiques et juridiques à venir si nécessaires.
- Prochaine réunion avec l'employeur : 8 septembre.

CX723-03-09-2026-07 Négo 2027

Le VPRT 2 présente un plan de travail.

Rencontres à organiser :

- 28 octobre : Directions de programmes (Coco/Cdpc)
- 4 novembre : Directions des unités de recherche
- 11 novembre : Directions départementales (CDDD)
- 9 novembre : Recherche et service à la collectivité
- 19 novembre : Enseignement et service à la collectivité
- 25 novembre : Environnement de travail et collégialité

Hiver 2027

- Analyse des consultations
- Mise en place d'un sondage

Printemps 2027

- Analyse du sondage

- Rédaction des grandes lignes du cahier des demandes

Assemblée générale du 1er avril 2027

- Présentation des travaux
- Demande d'un mandat de négociation auprès des membres

Les délégué·es du Conseil syndical seront sollicité·es afin de transmettre et de recueillir des informations sur les défis et les solutions à envisager dans le but d'améliorer les conditions de travail.

CX723-03-09-2026-08 Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche

Le VPRT 2 présente le projet final proposé par le comité bipartite sur les dégagements d'enseignement pour la recherche.

CONSIDÉRANT la convention collective 2022-2027;
CONSIDÉRANT la lettre d'entente no5 relative à la formation d'un comité bipartite pour discuter d'améliorations à la distribution des dégagements pour activités de recherche;
CONSIDÉRANT le projet d'entente survenu à la suite des travaux du comité bipartite;
CONSIDÉRANT les explications du VPRT 2;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au Conseil syndical :

- D'adopter le projet proposé par le comité bipartite portant sur les dégagement d'enseignement pour la recherche;
- De recommander à l'Assemblée générale son adoption;
- De confier au comité exécutif l'évaluation du projet une fois arrivée à terme.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CX723-03-09-2026-09 Affaires budgétaires

1. **Projet du rapport financier au 31 mars 2026**

Le trésorier rappelle que le comité exécutif est l'instance syndicale qui doit approuver les états financiers de l'année 2025-2026. Les états financiers sont par la suite déposés au Conseil syndical et à l'Assemblée générale à titre d'information.

Le trésorier présente le rapport financier 2025-2026 du Syndicat et répond aux questions de ses collègues.

CONSIDÉRANT le Rapport financier 2025-2026 ;
CONSIDÉRANT l'article 7.2 m. des *Statuts* portant sur l'adoption du rapport financier, puis son dépôt au Conseil syndical;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

- D'adopter les états financiers 2025-2026 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tels que préparés par la direction

du SPPUQTR et audités par le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
- D'autoriser le trésorier, Philippe Caron, à assurer le suivi auprès du cabinet comptable pour l'approbation des états financiers finaux.
- D'autoriser le président et le trésorier à signer, pour et au nom du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR), les états financiers 2025-2026.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

2. Choix d'un cabinet comptable pour l'année 2026-2027

Le trésorier rappelle que le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L en serait à sa cinquième année pour auditer les états financiers du Syndicat.

CONSIDÉRANT	l'article 6.2 i. des *Statuts* portant sur la responsabilité du Conseil syndical de recommander à l'Assemblée générale un cabinet comptable pour auditer les états financiers ;
CONSIDÉRANT	la *Règle 20 régissant l'embauche d'un cabinet comptable pour l'audit* ;
CONSIDÉRANT	les explications du trésorier ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif (*PV-CX723-03-09-2026-09.2*) ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au Conseil syndical de recommander à l'Assemblée générale du SPPUQTR de désigner le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2026-2027 (cinquième année).

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CX723-03-09-2026-10 Plan d'action syndical 2026-2027

Le président rappelle que, lors des deux journées de planification stratégiques tenues les 26 et 27 août 2026, les principales thématiques pour le plan d'action ont été identifiées par les membres de l'exécutif et inscrites au projet de plan d'action syndical 2026-2027.

Les membres du comité exécutif poursuivent leurs discussions, puis conviennent d'un plan d'action qui sera déposé pour adoption à la réunion du Conseil syndical du 10 septembre 2026.

CX723-03-09-2026-11 Projets d'ordres du jour

1. Conseil syndical du 10 septembre 2026

Le secrétaire général présente le projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil syndical du 10 septembre 2026.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS380)
4. Rôles et responsabilités des délégué·es du Conseil syndical

5. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique
    1. Suivi des travaux
6. Négo 2027 – Renouvellement de la convention collective
    1. Suivi des travaux
7. Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche (vote)
8. Tribune des délégué·es
9. Comité d'analyse des enjeux sociopolitiques (vote)
10. Rapport du comité des relations de travail
11. Affaires budgétaires
    1. Rapport financier 2025-2026 (dépôt)
    2. Choix d'un cabinet comptable 2026-2027 (vote)
12. Plan d'action syndical 2026-2027 (vote)
13. Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 septembre 2026 (vote)
14. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2026 (PV-CS379)
15. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
16. Dépôt de documents
    1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX720 à PV-CX722)
17. Questions diverses
18. Date de la prochaine réunion régulière : 22 octobre 2026
19. Clôture de la réunion

2. Assemblée générale du Syndicat du 24 septembre 2026

Le secrétaire général présente le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale du Syndicat du 24 septembre 2026.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 171e assemblée générale
5. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique (information)
6. Négo 2027 – Renouvellement de la convention collective (information)
7. Affaires budgétaires
    1. Rapport financier 2025-2026 (dépôt)
    2. Choix du cabinet comptable 2026-2027 (vote)
8. Élections (scrutins électronique)
    1. Commission des études (pour l'ensemble des professeur·es)
        i. Secteur 6
    2. Comité de promotion de l'UQTR (pour les membres du Syndicat)
        i. Représentant·e – Regroupement sciences humaines et sciences sociales
        ii. Représentant·e – Regroupement sciences pures et sciences de la santé
        iii. Substitut – Regroupement sciences pures et sciences de la santé
    3. Procédure des scrutins
9. Plan d'action syndical 2026-2027 (dépôt)
10. Questions diverses
11. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
12. Résultats des scrutins
13. Clôture de l'assemblée

CX723-03-09-2026-12 Critères relationnels et évaluation des enseignants – demande de rencontre d'un professeur

La VPRT 1 présente une demande formulée par un professeur qui sollicite une rencontre avec le comité exécutif afin d'échanger sur l'intégration de critères relationnels à intégrer dans les évaluations des enseignants.

La VPRT 1 mentionne qu'un avis a été demandé au procureur. Celui-ci recommande de ne pas aller de l'avant avec l'intégration de critères relationnels en raison de leur caractère subjectif.

La VPRT 1 fera part au professeur de l'avis du procureur.

CX723-03-09-2026-13 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat général**
   a. Négo 2027 : première version proposée d'une planification des travaux de préparation au cahier des demandes.
   b. Familiarisation avec le guide de procédure des assemblée délibérantes (*Code Lespérance*).
   c. Rencontres préparatoire avec le conseiller aux affaires universitaires pour l'animation des réunions des instances du Syndicat.

2. **Trésorerie**
   a. Présentation de l'état des résultats au 30 juin, au 31 juillet et au 31 août 2026.
   b. Présentation de l'état des placements au 31 juillet 2026.
   c. Le trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1er juin et le 31 août 2026 (VP936 à VP952). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.

3. **Vice-présidence à la vie syndicale**
   a. Organisation du souper s'accueil des nouveaux et nouvelles professeur·es prévu pour le 21 octobre 2026 à 17h30 au restaurant le *Rouge vin.*
   b. Préparation d'un plan de communication / mobilisation pour la Négo 2027.
   c. 1ère rencontre du comité à la vie syndicale prévue le 29 septembre 2026

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**
   a. 1er septembre : Rencontre du comité budget. Rencontre présentant les premiers travaux de réflexion sur la décentralisation des budgets en lien avec la facultarisation. Certains budgets ne seront pas décentralisés, certains partiellement et d'autres complètement décentralisés vers les facultés. Enjeux au niveau des critères de décentralisation qui sont flous et peu documenter.
   b. 2 septembre : Rencontre de négociation avec l'équipe du Chantier.

5. **Vice-présidence aux relations de travail 2**
   a. VPRT2-2024-01 – Attribution des dégagements pour activités de recherche *(PV-CX721-04-06-2026-09.5.h*)
      - L'annexe 5 de la convention collective prévoit la formation d'un comité bipartite pour discuter d'améliorations à la distribution des dégagements pour activités de recherche.
        - ✓ Recommandations au conseil syndical à venir après une rencontre avec l'employeur tenue le 16 juin.

b. Statut de professeur associé *(PV-CX721-04-06-2026-09.5.i*)
    - L'employeur veut entériner la nomination à titre de professeur associé un cadre à l'emploi de l'UQTR. En contravention avec l'article 1.12
        - ✓ Demande retirée

6. Vice-présidence aux relations de travail 1

a. Évaluation 1er contrat – Report du vote et du dépôt auprès du vice-recteur *(PV-CX721-04-06-2026-09.6.a)*
    - À la suite du dépôt du Comité d'évaluation d'une professeure, l'assemblée départementale a reçue de nouvelles informations. L'assemblée départementale a reporté son vote. Le rapport d'évaluation ne pourra être remis au vice-recteur dans les délais prévus à la convention collective. L'assemblée départementale souhaiterait rencontrer la professeure. La professeure demande d'être accompagnée par le SPPUQTR. Le Syndicat ne peut accompagner ou représenter un·e professeur·e vis-à-vis des collègues.
    - Contrat non renouvelé
        - ✓ Grief déposé
        - ✓ Audience le 8 février 2027

b. Annulation d'un cours – Date non respectée *(PV-CX722-18-06-2026-11.6.a)*
    - Le cours a été annulé après la date limite. Le professeur tente de compléter sa tâche normale en récupérant des heures en appoint d'un collègue. L'administration contrevient à l'article 10.12 de la convention collective en obligeant le professeur à utiliser ses heures en réserve pour compléter sa tâche normale.
        - ✓ Audience le 23 juin 2026.
        - ✓ Date d'une audience supplémentaire à venir

c. Refus d'AÉR (*PV-CX722-18-06-2026-11.6.b)*
    - Un professeur a fait une demande d'AÉR. Le DGAAP a refusé la demande avant que la commission des études en soit saisie, ce qui constitue une ingérence dans le processus d'octroi des AÉR prévu à l'article 14 de la convention collective. Une proposition de processus a été reçue de l'employeur.
        - ✓ Une contre-proposition a été envoyée.
        - ✓ Demande de suivi à la contre-proposition.

d. Art. 14.05 - Frais de scolarité et clause résolutoire
    - Professeur régulier embauché avec clause résolutoire
    - Demandes de remboursement pour des frais de scolarité
    - Refus du DGAAP
        - ✓ Grief envoyé au VRDHO
        - ✓ Date d'audience : janvier 2028

e. Non-respect du *Règlement d'étude de premier cycle* (*PV-CX722-18-06-2026-11.06.c)*
    - Un professeur n'a pas respecté le règlement. Des fautes sur le plan pédagogique sont alléguées. Une suspension disciplinaire sans solde a été imposée.
        - ✓ Plan d'amélioration pédagogique amorcé puis reporté à 2027-2028
        - ✓ Tâche du professeur non complétée

f. Climat de travail et autres objets à identifier (*PV- CX722-18-06-2026-11.06.d)*
    - Il est fait état de la non-intervention de la DGAAP adjointe par intérim et d'un problème de climat de travail en assemblée départementale et au comité de programme. Un sentiment d'insécurité est également rapporté.

- ✓ Demande de suivi aux messages (besoins variés) de la professeure à la DGAAP
- ✓ En attente d'un retour du DGAAP et du Service des ressources humaines

g. Dette d'enseignement à l'entrée en poste
- ➢ Professeure arrivée en poste en mai 2026
- ➢ Dette de tâche d'enseignement de 0,33 unité ajoutée à la tâche de la professeure pour le mois de mai, ce mois étant rattaché à l'année universitaire 2025-2026.
- ➢ Pas informé au moment de déterminer sa date d'entrée en poste et de signer son contrat (aurait repoussé au 1er juin 2026 si avait su)
- ➢ Professeure souhaite entreprendre des démarches afin d'annuler la dette.
  - ✓ Demande d'avis au procureur

h. Évaluation d'un professeur – Date de début des travaux hors CC
- ➢ Date de rencontre du comité d'évaluation du professeur prévue le vendredi 18 septembre 2026.
- ➢ Art. 11.12 : « Le comité d'évaluation doit débuter ses travaux au plus tôt le troisième lundi du mois de septembre de chaque année », soit cette année le 21 septembre 2026.
- ➢ Date déterminée au mois de juin cette année après un sondage auprès des personnes concernées, dont le conseiller technique.
- ➢ À ce moment de l'année, difficile de trouver une autre date
- ➢ Demande : que le comité puisse maintenir la date du 18 septembre pour tenir sa rencontre en vue de l'évaluation du professeur.
  - ✓ Discussions en CRT
  - ✓ Demande de convenir d'une lettre d'entente avec le Service des ressources humaines
  - ✓ Comité a pu changer la date
  - ✓ Dossier clos

i. Annexe F Cours en ligne *(PV-CX7221-04-06-2026-09.6.g)*
- ➢ Des professeurs refusent de prendre des mandats de direction pédagogique par crainte de perdre leur priorité sur cours en ligne
  - ✓ Rencontre tripartite : 15 octobre

j. MAO et poursuite des travaux accordés (*PV-CX7221-04-06-2026-09.6.i)*
- ➢ Travaux non terminés pour raison de coupe financements du gouvernement.
- ➢ Demande MAO en conséquence coupées
- ➢ MAO sera réintroduit ou disponibles en mai-juin
  - ✓ Travaux terminés à la satisfaction de la direction départementale
  - ✓ Dossier Clos

k. Matériel informatique non fourni par l'Université à deux professeurs
- ➢ Cas 1 : Commandé en mars 2026 (ordinateur de travail, écrans, etc.) et pas reçu à la fin du mois d'août
- ➢ Cas 2 : Ordinateur commandé le 19 février 2026 ; pas reçu au 26 août 2026
- ➢ Au moins trois autres professeur·es seraient dans la même situation
  - ✓ VPRTs : Rencontre avec le Service des ressources humaines et le Service des technologies de l'information
  - ✓ Explications fournies
  - ✓ Deux commandes viennent de rentrer et une est imminente
  - ✓ Cas 1 – Réception du matériel 2 jours après – Dossier réglé

7. **Présidence**
   a. Rencontre avec les procureurs du Syndicat et le consortium syndicale en vue de la prochaine entente qui aura lieu dans deux années. Deux enjeux :
      - Bonification du taux horaire. Il y a une augmentation des heures qui ne sera pas possible de réduire, à moins d'un changement important dans les pratiques que les syndicats ne sont pas prêts à entamer.
      - La répartition se fait en fonction du nombre de professeur·es. Proposition soumise consistant à ce qu'il y ait une portion fixe (peu importe la taille du syndicat) et une portion qui varie en fonction du nombre de professeur·es et que la formule devrait en tenir compte.

CX723-03-09-2026-14 Questions diverses

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX723-03-09-2026-15 Date de la prochaine réunion

La présidence de la réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 8 octobre 2026.

CX723-03-09-2026-16 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 50.

Présidence de réunion

Loïc Boulon
Secrétaire général
SPPUQTR

Secrétaire de réunion

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires
SPPUQTR